



REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
DE LA VILLE DE MONTEUX
2016 - 2019**

Septembre 2016

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL DE LA VILLE DE MONTEUX

Introduction :

Monteux est une petite ville qui se développe.

Lors de la signature du P.E.D.T initial en septembre 2013, la ville comptait 11 631 habitants et 1 145 enfants (+12 en CLIS) étaient scolarisés dans les écoles publiques, répartis en 44 classes.

En Septembre 2016, Monteux scolarise environ 1 210 enfants (+12 en ULIS) dans les écoles publiques, répartis en 48 classes.

C'est dans ce contexte d'accroissement de la population scolaire notamment, qu'a été initialisée la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, première étape de la refondation de l'école.

Rappelons ici en préambule quelques extraits du P.E.D.T de 2013 :

« La réforme des rythmes scolaires est la première étape de la refondation de l'école. Son but est de favoriser la réussite de tous les enfants. Elle doit permettre d'élever leur niveau de connaissances, de compétences, et de culture.

Elaborer une nouvelle organisation de la journée et de la semaine et articuler au mieux les temps scolaires et les temps périscolaires constituent deux des leviers importants de cet objectif. (voir décret n° 2013-77 du 24 01 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire et proposition de P.E.D.T).

Il s'agit bien, grâce à cette réforme, de mobiliser toutes les ressources et les potentialités de l'élève, pour lui permettre d'enrichir ses compétences et de s'épanouir pleinement.

.....Selon les résultats de l'enquête effectuée auprès des familles des enfants des écoles publiques de Monteux, environ 45 % des enfants ne participent à aucun accueil de loisirs proposé par la commune (CLAE, associations culturelles ou sportives...) C'est aussi dans ce groupe que l'on trouve le plus fort taux d'accès aux écrans, télévision, navigation internet, jeux vidéo divers.

- **Les enjeux de la mise en œuvre de cette réforme sont donc multiples :**
 - Un enjeu de réussite scolaire grâce à l'aménagement du temps scolaire respectant au mieux les rythmes biologiques de l'enfant et son processus de développement.
 - Un enjeu sociétal en permettant l'accès de tous à des activités artistiques, culturelles, sportives et citoyennes.
 - Un enjeu de mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative et même au-delà, dans l'intérêt de l'enfant.

- **Collectivité territoriale porteuse du projet :** ville de Monteux.
 - **Date de présentation du projet:** août 2013
 - **Adresse:** Mairie de Monteux, place des Droits de l'Homme, BP 74, 84170 Monteux
 - **Tel:** 04 90 66 97 00
 - **Adresse électronique :** ville.monteux@monteux.fr
 - **Nombre d'habitants selon les données disponibles en 2013 :** 11 200 habitants

- **Périmètre et Public du PEDT :**
 - **Territoire concerné :** l'ensemble de la ville et des équipements communaux et associatifs
 - **Nombre d'écoles concernées :** 6 écoles publiques + 1 école privée
(2 écoles maternelles publiques, 2 écoles élémentaires publiques, 2 écoles primaires publiques + 1 école primaire privée)
 - **Nombre d'élèves concernés :** environ 1440 élèves au total

- **Durée du P.E.D.T:** 3 ans, avec évaluations du dispositif régulières et modifications éventuelles

- **Ressources mobilisées :**

Les partenaires sont multiples :

- les équipes enseignantes,
- les ATSEM,
- les directeurs des structures d'accueil périscolaire,
- les animateurs territoriaux,
- les parents d'élèves,

- le conseil municipal d'enfants,
- le monde associatif culturel et sportif,
- les personnels territoriaux d'autres services,
- divers intervenants qualifiés, etc....

Les lieux d'accueil sont nombreux : voir en annexe le listing par secteur

➤ **Les structures d'accueil municipales et associatives :**

- Les nouvelles activités périscolaires (N.A.P) : depuis septembre 2013, elles accueillent gratuitement les enfants des écoles primaires dès la sortie de l'école à 15h45.
- Les CLAE : ils accueillent actuellement les enfants, le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 17h00 à 18h45.
- Les garderies périscolaires : pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h20 les enfants sont accueillis en structure « garderie ».
- L'ACM (accueil collectif de mineurs) « Ecole de la Nature » (anciennement ALSH) : cet accueil de loisirs ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, accueille en priorité les enfants de Monteux de 7h30 à 18h00, les mercredis de 11h30 à 18h30 et pendant les petites et les grandes vacances, de 7h30 à 18h00.
- L'Accueil Jeunes : il est ouvert aux jeunes de 12 à 18 ans, les mardis et jeudis soir de 16h30 à 18h30, les mercredis de 13h30 à 18h30, ainsi que pendant les petites et grandes vacances de 9h00 à 18h00.
- Les Associations Sportives et les Associations Culturelles : elles sont nombreuses sur la commune de Monteux et très actives.
- La MJC : ouverte aux enfants à partir de 4 ans, elle propose des activités sportives et culturelles à tous ses adhérents, grâce à l'implication et à l'engagement de ses bénévoles, jeunes et adultes.
- L'Ecole de la Musique: elle accueille les enfants à partir de 3 ans pour un éveil musical et à partir de 6 ans pour une initiation et une formation musicale.

Objectifs de la politique éducative de la ville :

- **Permettre à l'enfant d'exprimer et de développer sa créativité, dans un cadre ludique et serein, en respectant notamment les rythmes biologiques de l'enfant et son processus de développement. C'est là une des priorités du PEDT.**
- **Permettre à tous les enfants d'accéder aux loisirs proposés par la ville en assurant la gratuité des activités périscolaires et en les informant de leur existence. Conformément à l'affirmation du droit aux loisirs pour tous décliné dans le Projet Educatif de la ville, le développement des publics effectivement touchés par l'offre éducative est également fondamental pour la ville de Monteux. C'est d'ailleurs pourquoi la commune a choisi la gratuité des activités comprises entre 15H45 et 16h45.**
- **Développer et valoriser les compétences sociales des enfants en leur permettant de s'impliquer dans les actions citoyennes, artistiques, sportives. Et pour cela, s'appuyer sur leur savoir, savoir-être, savoir-faire. Enfin, la sensibilisation et l'implication des enfants aux actions citoyennes seront également recherchées dans les activités périscolaires conduites par les différents intervenants.**

La politique éducative de l'école :

- **Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école, tels que définis par la loi.**
- **Dans chaque école, la ville de Monteux a nommé un directeur ou une directrice de l'accueil périscolaire qui assure la responsabilité pleine et entière de ces temps d'activités.**
- **L'articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires doit être constamment recherchée. Elle pourra être utilement déclinée dans les Activités Pédagogiques Complémentaires et plus largement, dans les Projets d'Ecole.**

Le projet éducatif territorial intègre l'ensemble des données économiques de la ville, les priorités de la politique éducative et les obligations de l'école. Il instaure les conditions d'une continuité d'accueil globale, cohérente et partagée, au service de chaque enfant et durant toute l'année scolaire.

Domaines d'activités du PEDT :

Quatre domaines d'activités sont proposés :

- Des activités manuelles, artistiques et culturelles,
- Des activités sportives, de plein air et de pleine nature
- Des activités liées au respect de l'autre, au vivre ensemble et à l'ouverture au monde,
- Un accompagnement à la scolarité en vue de la réduction des inégalités scolaires, de la réussite pour tous, de l'autonomie de l'élève, variable selon l'âge et le niveau de l'enfant, et lui permettant de comprendre le sens de ses apprentissages.

Toutes ces activités favoriseront l'équilibre de vie, l'apprentissage de la vie en société et la construction de la personnalité de l'enfant.

Sur la base de ces éléments inscrits dans le P.E.DT initial et à partir des relevés de bilans des trois premières années de fonctionnement, il nous appartient aujourd'hui d'évaluer les impacts de la mise en œuvre de ce projet. Les évaluations réalisées durant ces trois premières années contiennent beaucoup de données qualitatives et il faudrait à l'avenir affiner leur pertinence par un travail d'aide à l'évaluation, conduit par des professionnels.

Cependant, elles ont le mérite d'exister et nous permettront dès septembre 2016 de proposer des renforcements, améliorations, inflexions, abandons d'actions, à inscrire au nouveau PEDT, dans un souci d'amélioration continue de notre démarche.

I. Bilan du P.E.D.T 2013 2016 :

Ce bilan a été effectué à partir de compte rendus de réunions du comité de pilotage interne, de compte rendus de la commission extra municipale de la vie scolaire et périscolaire, d'enquêtes réalisées auprès des parents et de compte rendus des groupes de travail multi partenariaux réunis en mai et juin 2016. (Voir le détail en annexe)

La synthèse du travail mené fait apparaître les éléments suivants :

- le taux de fréquentation des N.A.P est globalement stable depuis 3 ans (65 % environ)
- le nombre d'activités proposées est important et a permis une réelle découverte
- les familles qui se sont exprimées dans le cadre des différentes enquêtes sont le plus souvent satisfaites du dispositif mis en œuvre
- cependant les enfants, en particulier ceux de maternelle, semblent être plus fatigués
- l'absence de temps de transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire est notée
- l'absence de temps de « respiration » dans la journée de l'enfant, l'est également.
- il n'existe pas de temps de concertation institutionnalisé entre les personnels de l'Education Nationale et les personnels des N.A.P

Ces éléments de bilan confortent les objectifs éducatifs de la ville : respect des besoins vitaux (besoins biologiques, besoin d'activité, besoins affectifs, socialisation, autonomie et ouverture au monde), droit à la culture et aux loisirs pour tous, dialogue avec les familles, sensibilisation et implication des enfants aux actions citoyennes, **mais ils nous engagent à les aborder maintenant autrement.**

P.E.D.T 2016 - 2019 :

La méthodologie suivie en vue de l'élaboration de ce P.E.D.T a été la suivante : après avoir effectué les bilans et en avoir élaboré une synthèse, trois **axes** de travail issus de cette synthèse ont été retenus pour les trois prochaines années.

Les actions à mettre en œuvre seront ensuite définies par les équipes pédagogiques du service Enfance Jeunesse, et intégrées dans les projets pédagogiques des différentes structures d'accueil périscolaires.

Les axes choisis sont les suivants :

Axe 1 : l'activité, le rythme de vie de l'enfant

Axe 2 : le temps scolaire et le temps périscolaire

Axe 3 : accompagner l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles

axe 1	L'activité, le rythme de vie de l'enfant
projet d'action 1	diminuer la fatigue des enfants en évitant de les « sur solliciter »
objectif 1	créer des espaces favorisant l'activité libre de l'enfant
objectif 2	améliorer la qualité des activités proposées (diminuer leur nombre?) en réponse aux besoins fondamentaux des enfants
objectif 3	prendre en compte les temps de vie quotidienne (goûter, repas, sieste) comme des temps éducatifs à part entière
projet d'action 2	articuler les activités des NAP avec le projet éducatif de la ville
objectif 1	apprentissage et exercice de la citoyenneté
objectif 2	découverte du patrimoine local et identité montilienne
objectif 3	Appréhension du développement durable

axe 2	temps scolaire et temps périscolaire
projet d'action 1	aider les enfants à se repérer dans les différents temps de la journée
objectif 1	identifier le rôle et la place de chacun des acteurs éducatifs, pour créer les conditions du dialogue
objectif 2	mettre en place des temps de transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire
projet d'action 2	mieux articuler les temps scolaires et périscolaires et créer de la transversalité
objectif 1	mettre en place des temps de concertation, de partage, entre l'école et les CLAE
objectif 2	Associer les parents au fonctionnement des structures d'accueil afin de leur accorder leur juste place
projet d'action 3	aller vers une cohérence entre le P.E.D.T et les nouveaux projets d'école
objectif 1	Contribuer aux parcours de l'enfant définis dans les projets d'école (parcours sportif et citoyen, parcours artistique et culturel)
objectif 2	S'appuyer sur le tissu social et économique de la ville (passé, présent, futur)
objectif 3	Favoriser les complémentarités entre les actions menées par les CLAE et celles menées par les écoles et travailler à la synergie des actions menées

axe 3	accompagner l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles de la ville
projet d'action 1	donner accès aux activités périscolaires à tous les publics
objectif 1	mieux connaître les enfants qui quittent l'école à 15h45 et en identifier les raisons (choix éducatif, raison économique, déficit d'information et de compréhension du dispositif global...)
objectif 2	faire la place aux familles en identifiant leurs potentielles disponibilités et compétences et en leur offrant la possibilité de les faire partager
projet d'action 2	se donner les moyens de poursuivre une politique éducative de qualité
objectif 1	poursuivre la politique de formation des personnels territoriaux (encadrement, animateurs, ATSEM, personnels de service...)
objectif 2	pérenniser le maximum d'emploi, en priorité les personnels d'encadrement

Si ces trois grands axes de travail sont validés par l'ensemble de la communauté éducative et si tous ensemble nous menons les actions qui s'y réfèrent, alors émergera une véritable cohérence de la journée de l'enfant. Les évaluations futures, à conduire entre 2016 et 2019, devront encore une fois nous permettre de mesurer le chemin parcouru.

Conclusion

Permettre à chaque enfant de mieux réussir sa scolarité, en lui aménageant des journées et des semaines plus proches de ses rythmes biologiques et plus respectueuses de son développement global, tout en améliorant la complémentarité des temps scolaires et des temps périscolaires, tel est l'objectif principal de l'organisation du temps scolaire, inscrite dans la loi de refondation de l'école de 2013.

Pour ce faire, la ville de Monteux a choisi de mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs dès le printemps 2013. Cet engagement a été important dès le début de la concertation publique et se poursuit aujourd'hui. Le bilan quantitatif et qualitatif des actions menées durant les trois premières années de mise en œuvre de cette réforme est globalement positif.

Il nous faut maintenant ancrer un peu plus les actions dans le tissu associatif local et travailler à leur cohérence avec les projets d'école. Les nouveaux programmes de l'école primaire, applicables dès septembre 2016, devraient favoriser cette évolution. En développant la notion de parcours de l'enfant, ils actent la nécessité d'une approche globale du temps de l'enfant, plus respectueuse de ses rythmes vitaux et de son développement.

Les équipes des différentes institutions ont appris à se connaître et à se respecter. A ce jour, les visions restent encore très compartimentées, ce qui est compréhensible compte tenu de la mise en œuvre récente de la réforme, mais la volonté de travailler ensemble est maintenant bien visible.

Ce nouveau P.E.D.T 2016 - 2019 montre encore une fois l'engagement de la commune à inscrire l'Education de tous les enfants, comme prioritaire.

Annexes

Les différents bilans :

1) Bilan 2014 :

Ce bilan rapporté par les services territoriaux au cours de la commission extra municipale de la vie scolaire de juin 2014 était globalement positif :

- il indiquait que 67 % des enfants scolarisés étaient inscrits à la première heure gratuite des NAP et 20 % à l'accueil périscolaire payant de 17 heures à 18 heures.
- il pointait en particulier la qualité et la diversité des activités proposées et les bonnes conditions d'apprentissages du mercredi matin, durant le temps scolaire.

Le bilan fut complété par une enquête auprès des familles qui enregistra un fort taux de réponses :

- 70 % des parents d'enfants inscrits en élémentaire et 60 % des parents d'enfants inscrits en maternelle répondirent à l'enquête. La participation fut importante dans chaque école et chaque niveau scolaire fut correctement représenté. Deux tiers des parents y estimaient ne pas avoir modifié leur organisation familiale depuis un an, date de mise en œuvre de la réforme.
- A l'intérieur de ce large échantillon, deux tiers des enfants étaient inscrits aux NAP; un tiers quittaient donc la structure collective, dès 15h45.
- Seuls 20 % des parents de l'échantillon émettaient une appréciation générale plutôt négative.
- En élémentaire, les activités sportives, culturelles, l'accompagnement à la scolarité et le temps libre étaient à 80 % plébiscités par les parents.
- L'enquête faisait apparaître une appréciation moins positive pour les activités d'ouverture sur le monde (34 % d'avis négatifs) et pour les activités longues du jeudi (39 % d'avis négatifs).

- Concernant le respect des rythmes biologiques de l'enfant, les résultats pointaient :
 1. un lever plus difficile les jours d'écoles pour 60 % d'entre eux, assortis d'un lever aux mêmes horaires ou plus tôt, le week-end, pour 55 % d'entre eux.
 2. un coucher aux mêmes horaires ou plus tôt, pour 90 % d'entre eux, les jours scolaires, et pour 83 % d'entre eux, le week-end.

Dès la fin de la première année de mise en œuvre de la réforme, des pistes de travail en vue de l'amélioration du dispositif apparaissaient déjà:

- Concernant les activités :
- A ce moment là, peu d'éléments transparaissaient concernant les accueils en maternelle, mais les familles semblaient globalement satisfaites.
- En élémentaire la question de l'amélioration des conditions d'accueil des activités longues du jeudi et des activités d'ouverture au monde, fut posée : fallait-il questionner la manière dont l'activité était présentée aux enfants, les compétences spécifiques des animateurs, leur formation, ou l'adéquation entre l'activité menée et les besoins réels des enfants, par exemple?
- Concernant les rythmes biologiques de l'enfant : une « fatigue des enfants plus importante que les années précédentes » fut exprimée par des enseignants en commission extra municipale et par des parents dans le cadre de l'enquête.

2) Bilan Juin 2016 :

a) Bilan quantitatif :

Au terme des trois premières années de mise en œuvre de la réforme, le bilan quantitatif a fait apparaître :

- une réelle stabilité de la fréquentation de la première heure d'accueil gratuite, s'établissant autour de 65 % des enfants inscrits à l'école.
- une fréquentation du deuxième temps d'accueil payant en légère baisse, passée de 20 % à 15 %.
- celle du troisième et dernier temps, jusqu'à 18h30 reste stable, aux environs de 3 %.

Remarques :

La stabilité du taux de fréquentation des temps périscolaires depuis 3 ans peut apparaître comme un premier indicateur de qualité de cet accueil. Il reste toutefois proche des taux nationaux. En effet, une enquête de l'association des maires de France (AMF) publiée en 2015, révèle un taux de participation nationale global de 62 % des élèves, maternelles et élémentaires confondus.

Nous pouvons interroger la baisse de fréquentation du deuxième temps d'accueil : ce taux a-t-il ainsi évolué parce que les familles se sont organisées différemment au fil de l'avancée de la réforme ou est-ce dû à des raisons économiques? Pour ces enfants, la journée en collectivité se trouve quoiqu' il en soit, écourtée.

L'évolution de cette fréquentation reste cependant à surveiller.

Si un tiers des enfants ne fréquente pas les accueils du soir, que font-ils après 15h45, qui sont-ils et quelle est la nature du choix de leurs parents (choix éducatif, critère économique, manque de compréhension du dispositif...)?

b) Bilan qualitatif :

Fin avril 2016, le comité de pilotage interne a analysé quelques caractéristiques des NAP mises en œuvre sur la commune, puis a dégagé quelques pistes de travail :

➤ Concernant le contenu des activités :

Au sein de chaque domaine d'activités, l'éventail de propositions n'est-il pas trop important ? Les enfants parviennent-ils à effectuer facilement un choix ?

Ne faudrait-il pas renforcer la qualité du contenu des activités, en particulier pour les enfants qui ont déjà effectué une découverte, voire une initiation, à un certain nombre d'activités ?

Il serait également nécessaire d'adapter le contenu des activités à l'âge des enfants et de mieux différencier ceux de la maternelle de ceux de l'élémentaire, afin de prendre en compte l'ensemble des besoins vitaux de chaque âge de l'enfant.

En maternelle, le choix des activités devrait répondre au besoin de mouvement corporel, individuel et en petit groupe. Il devrait permettre de toucher, manipuler, jouer et découvrir les matières, les objets, les formes et les couleurs ou de marcher, sauter, ramper, courir, raconter, chanter, danser etc... en alternant temps de jeux et temps libres, dans un espace à la mesure des plus jeunes et en toute sécurité, aussi bien matérielle, émotionnelle ou affective.

➤ Concernant le temps consacré à chaque activité :

Pour les enfants de l'élémentaire, surtout ceux du cycle III, le temps imparti à l'activité (3/4 d'heure) semble trop court et ne permet pas de mettre en œuvre les trois temps de l'activité : préparation-réalisation-rangement.

Ces temps sont importants pour que l'enfant « se sente en confiance, ait envie de progresser, de grandir et de découvrir le monde. » (G de Failyl CEMEA)

➤ Concernant la fatigue :

Un sentiment de plus grande fatigue de l'enfant est régulièrement exprimé par des enseignants et des parents d'élèves,

Le besoin de souffler est également souvent relevé par les enfants et des adultes acteurs et témoins de la journée de l'enfant,

En fin d'année scolaire, les activités encadrées ont été délaissées au profit de l'activité dite « libre ».

Tous ces constats constituent des indicateurs nous incitant à créer des « espaces de Jeu » dont la structuration serait organisée mais ouverte au champ de l'imaginaire de l'enfant, en présence d'un animateur référent mais non interventionniste, ni nécessairement intervenant.

Toujours concernant la fatigue, il est important de redire que le temps de restauration de la pause méridienne et le temps de goûter, peu étudiés lors du P.E.D.T. initial, doivent être requestionnés; Ils sont en effet aussi essentiels au respect des rythmes biologiques que les activités des quatre grands domaines. Bien manger, savoir ce que l'on mange, d'où provient la nourriture, la partager dans un espace de qualité avec des adultes bienveillants, constitue le fondement d'une bonne santé physique et psychologique et participe à l'éducation des enfants tout autant qu'à la satisfaction de leurs besoins vitaux.

c) La création des trois groupes de travail :

Lors de la commission extra municipale du 28 avril 2016, trois groupes de travail multi partenariaux furent créés afin de recueillir les bilans des différents partenaires et permettre l'émergence de propositions nouvelles (inflexions de certaines activités, développement d'actions initiales, propositions d'autres actions, réorientations thématiques).

Chacun des groupes était composé de directrices d'école, de parents d'élèves élus, de personnels territoriaux chargés des temps périscolaires, de membres d'associations partenaires de l'École et de la responsable du service scolaire. La coordination de l'ensemble des travaux fut conduite par l'Elu à l'éducation, aux affaires scolaires et périscolaires.

- Le groupe I, chargé de travailler sur la spécificité des maternelles, a pointé les éléments suivants :
- les enfants de maternelle sont fatigués
 - ils sont trop sollicités
 - ils ne distinguent pas le temps périscolaire du temps scolaire
 - ils goûtent trop tard

Face à ce constat le groupe de travail a émis les propositions suivantes :

- respecter au maximum le rythme des enfants
- éviter de trop solliciter les enfants par la multiplication des activités et des consignes
- créer des « espaces de liberté » permettant aux enfants d'apprendre en jouant et de développer leur imaginaire. (appréhender le jeu comme vecteur de développement de l'enfant)
- permettre aux enfants de « souffler » et de goûter au début du temps 1 pour qu'il y ait une meilleure transition entre activités scolaires et temps périscolaires
- proposer des activités calmes sur le temps 1 (lecture, projection vidéo, écoute musicale, magie...) plutôt que des activités manuelles très cadrées qui ne permettent pas toujours la différenciation avec les temps scolaires
- proposer plutôt des activités libres aménagées ensuite sur le temps 2, de manière à diminuer la pression du collectif et d'aborder le retour à la maison dans le calme.

Mais aussi :

- mettre en place une organisation tenant compte de la spécificité de chaque école (locaux disponibles, équipements intérieurs et extérieurs, compétences spécifiques des personnels...)
- dégager des temps de travail pour coordonner les activités des différents temps personnels (ATSEM, animateurs, enseignants, intervenants associatifs etc.) ;
- remplacer le terme « activité » par celui « d'accueil » dont la philosophie correspond mieux aux objectifs du P.E.D.T.

- Le groupe II a travaillé sur le nombre, le contenu des activités et la Parentalité. Ce groupe a fait les constats suivants :
- le nombre d'activités proposées est important à Monteux ;
 - les modalités d'organisation de ces temps périscolaires sont perçus comme globalement positives ;
 - les quatre domaines d'activités proposés peuvent être rapprochés aisément de certains axes des projets d'école :
- activités manuelles, projections, visites, parcours arts et culture
 - ouverture sur le monde, éducation au développement durable, citoyenneté
 - découverte des sports pratiqués par les associations montiliennes / parcours EPS
 - accompagnement à la scolarité
-
- il serait nécessaire d'accorder plus d'attention au temps de transition entre temps scolaire et périscolaire
 - il serait nécessaire de faire évoluer le temps du goûter (horaire, conditions de confort etc.)
 - il serait bon de rajouter un peu de temps d'activité au temps 1 pour permettre la préparation, la réalisation, le rangement de l'activité
 - il serait nécessaire d'engager une réflexion sur la réduction du nombre d'activités proposées simultanément au profit de la qualité du contenu et de son ancrage dans la vie associative de la commune
 - il conviendrait d'étudier plus en détail ce que le passage de la notion « d'étude » à celui « d'accompagnement scolaire » a effectivement changé ; et en quoi cela participe à « rendre effective l'interdiction formelle des devoirs écrits à la maison pour les élèves du premier degré »
 - il conviendrait d'accorder plus d'importance au temps libre, plébiscité par tous, petits et grands, l'idée étant d'offrir aux enfants des « espaces de jeu » dans lesquels ils pourraient trouver, par exemple, un coin lecture, écoute, des malles à activités, un espace jeux de société, des espaces dans lesquels des animateurs seraient disponibles et où les enfants auraient le temps de jouer, de faire, ou pas, de chercher en eux la capacité à imaginer
 - il serait nécessaire de créer et de faire vivre un temps de concertation entre les équipes pour renforcer l'articulation P.E.D.T. / activités / Projet d'école.

La question de la parentalité et de la place des parents dans l'école fut peu abordée. Le groupe a néanmoins noté qu'il existe aujourd'hui un cadre légal précis définissant cette place, qu'il est important de faire émerger les compétences personnelles des parents (il pourrait s'agir également de grands-parents) porteurs de savoir-faire ou de culture complémentaires, et important de les valoriser à l'intérieur des quatre domaines d'activités.

- Le groupe III a travaillé sur l'organisation des différents temps dans la journée de l'enfant. Ce groupe a fait les constats et les propositions suivantes :
- signalement de la fatigue plus importante des enfants (de l'ordre du sentiment quasi général) nécessite de
 - recentrer l'offre des contenus (peut être en diminuant le nombre d'activités proposées, mais n'améliorant la qualité, notamment par l'ancrage plus importante des activités dans l'offre associative locale). Possible de s'aider en cela en abordant des thèmes transversaux Ecole/Périscolaire, comme, le développement durable, la notion de citoyenneté et du « Vivre ensemble », l'identité Montilienne.
 - nécessité de bien identifier le temps de jonction du temps scolaire au temps périscolaire en créant un temps, un espace de transition et de décompression (souffler)
 - nécessité de travailler sur le temps et l'espace du goûter (mais aussi celui de la pause méridienne) et permettre un goûter dans le calme, à l'intérieur si contrainte par la météo.
 - organiser la répartition des élèves inscrits à l'accompagnement à la scolarité, en répartissant les enfants sur les temps I et II pour ceux qui sont présents aux deux temps, de façon à équilibrer les deux groupes et permettre un meilleur accompagnement.
 - créer des espaces de liberté, sans activités dirigées, de manière à permettre le jeu de l'enfant
 - affiner les temps d'activités longues du jeudi en les ancrant plus dans les activités du tissu associatif local

d) L'enquête réalisée auprès des parents:

Les éléments de Bilan et les premières pistes de travail dégagées, ont été complétés par une enquête distribuée aux parents d'élèves en Juin 2016.

Seuls les questionnaires des élèves du Cycle Élémentaire ont été traités à ce jour.

54 % des parents des élèves inscrits à l'école Élémentaire ont répondu.

Ce taux, moins important que lors de la précédente enquête en Juin 2014, permet cependant de raisonner sur l'échantillon, comme représentatif de l'ensemble des élèves de l'élémentaire.

Dans cet échantillon :

- Le taux de fréquentation du temps 1 reste le même, autour de 65% des élèves scolarisés ; les temps 2 et 3 sont en légère baisse (15% et 3%).
- On distingue 5 groupes distincts :
 - Le premier groupe représente 62% des réponses. Les caractéristiques dominantes de ce groupe sont les suivantes :
 - L'enfant ne fréquente pas le Centre aéré
 - Il finit sa journée de Collectivité à 16h45 et il reste souvent à la première heure des NAP, pour jouer, et pas trop pour l'accompagnement scolaire
 - Il ne regarde pas les écrans le soir pendant la semaine.
 - Il participe à des activités associatives.
 - Le deuxième groupe représente environ 15% des réponses. Ces enfants participent au centre aéré, aux NAP, fréquentent assidûment le restaurant scolaire et sont souvent inscrits à l'accompagnement scolaire.

A l'intérieur de ce groupe, la proportion de famille monoparentale est relativement supérieure aux autres groupes.

- Le troisième groupe représente 8% des réponses et caractérise par une sortie le plus souvent à 16h45, beaucoup de consultation des écrans, peu d'autres jeux, un coucher difficile. A l'intérieur de ce groupe de nombreux enfants ont une importante fatigue.
- Le quatrième groupe est constitué d'enfants qui ne participent pas aux NAP et ne fréquente pas le Centre Aéré, ni les associations de la ville. Il représente 11% des réponses à notre échantillon.
- Le dernier groupe est constitué des 4% de questionnaires très peu renseignés mais remis à la commune.

Annexe 2 : les structures d'accueil et sites de la ville

➤ Ecoles Marcel Ripert :

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une cour équipée de jeux d'extérieur</p> <p>Un grand dortoir libre en dehors des siestes et attenant à la classe des petits</p> <p>Un patio intérieur accueillant les enfants du CLAE</p> <p>Une petite cuisine pour les activités culinaires</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Un jardin organisé en plates bandes</p> <p>Et un joli réfectoire bien rempli</p>	<p>Une grande cour équipée de jeux sportifs</p> <p>Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie</p> <p>Un patio intérieur pour les activités calmes</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Un petit patio sans toit, arboré et lumineux</p> <p>Une bibliothèque</p> <p>Une salle informatique avec projecteur intégré</p> <p>Une salle de restauration bien décorée</p>

Equipements tout près de ce groupe scolaire :

- ⇒ La salle du château d'Eau et ses espaces de jeux,
- ⇒ Le stade Georges Henry et l'Accueil Jeune,
- ⇒ L'Atelier.

➤ Ecole Primaire Lucie Aubrac :

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une cour équipée de jeux d'extérieur</p> <p>Une grande salle de motricité bien équipée</p> <p>Un CLAE disposant de deux salles</p> <p>Des ateliers attenants à chaque classe maternelle</p> <p>Une salle de restauration pouvant recevoir des ateliers culinaires</p>	<p>Une cour avec tracés de jeux au sol</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Une bibliothèque avec un étage pour TV, théâtre, etc.</p> <p>Une salle de travaux manuels et peinture</p> <p>Une salle informatique avec projecteur intégré</p> <p>Un jardin potager équipé d'une pompe</p> <p>Une self service accueillant</p>

Equipements tout près de ce groupe scolaire :

- ⇒ Le Parc Breynat,
- ⇒ La plaine sportive,
- ⇒ Le futur complexe ST Hilaire,
- ⇒ Les jardins familiaux,
- ⇒ Le Stade Bertier.

➤ **Ecoles Sénateur Béraud :**

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une cour équipée de jeux d'extérieur</p> <p>Une grande salle de motricité</p> <p>Un CLAE mitoyen à 2 salles de classes</p> <p>Un grand dortoir indépendant</p> <p>Une bibliothèque</p> <p>Une petite salle informatique</p>	<p>Une grande cour avec tracés de jeux sportifs</p> <p>Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie</p> <p>Une salle de CLAE spacieuse</p> <p>Une salle des maitres pouvant servir de salle d'activité si accord du directeur</p> <p>Une salle informatique avec projecteur intégré</p> <p>Une bibliothèque au premier étage de l'école</p>

➤ **Ecole Primaire Marcel Pagnol :**

Equipements disponibles dans l'école maternelle	Equipements disponibles dans l'école élémentaire
<p>Une petite cour équipée de jeux d'extérieur</p> <p>Un CLAE, disponible également pour les heures d'enseignement</p> <p>Un dortoir indépendant</p> <p>Une bibliothèque située dans les locaux de l'élémentaire</p> <p>Une salle informatique située dans les locaux de l'élémentaire</p>	<p>Une grande cour avec tracés de jeux sportifs et marelles</p> <p>Un préau extérieur couvert pour les jours de pluie</p> <p>Une salle de CLAE spacieuse</p> <p>Une salle de peinture et activités manuelles</p> <p>Une bibliothèque</p> <p>Une salle informatique avec projecteur intégré</p> <p>La cuisine centrale et les restaurants scolaires de Béraud et Pagnol</p>

Equipements tout près de ces groupes scolaires :

- ⇒ La salle de la Vannerie,
- ⇒ La maison des associations,
- ⇒ Le foyer des têtes blanches,
- ⇒ La maison Dampeine,
- ⇒ La halle des sports,
- ⇒ L'école de la nature,
- ⇒ Le parc Notre Dame,
- ⇒ Le parc Bellerive,
- ⇒ Le COSEC.

La ville dispose aussi de lieux de pleine nature :

- Le site des Confines, d'une grande richesse faunistique et floristique et faisant partie de classement Natura 2000.
- L'éco-quartier de Beaulieu.
- Le Parc d'Aventures du petit chemin de Carpentras, qui sera laissé en l'état naturel, afin que les enfants puissent y faire des activités de pleine nature.

Christian GROS



Mairie de Monteux

Christian DELAFOSSE



Directeur de la Caisse d'Allocations familiales


Dominique BECK



Inspecteur d'Académie

Bernard GONZALEZ

22 NOV. 2016



Préfet de Vaucluse